

PROGRAMME D'INTÉRÊT GÉNÉRAL 2018-2020



Propriétaires Bailleurs

RENOVEZ pour mieux louer

Valorisation du patrimoine

Conventionnement du logement

Subventions exceptionnelles

Service gratuit



CONTACTEZ NOUS ➤ **0805 69 23 29**



MINISTÈRE
DE LA COHÉSION
DES TERRITOIRES



Le DÉPARTEMENT
Var



Région
Provence
Alpes
Côte d'Azur

CITÉMÉTRIE



COMMUNAUTÉ
D'AGGLOMÉRATION
DRACÉNOISE

PROGRAMME D'INTÉRÊT GÉNÉRAL 2018-2020



Les aides pour travaux dans un logement locatif ne sont pas soumises aux conditions de ressources du propriétaire !

You réalisez des travaux d'amélioration ?

- Travaux lourds de réhabilitation d'un logement très dégradé
- Travaux d'amélioration (mise aux normes de décence, amélioration énergétique)

You conventionnez

- Un logement réhabilité, préalablement vacant ou occupé
- Moyennant un loyer maîtrisé

You êtes aidés

- Sécurisation de votre investissement : jusqu'à **80% d'aides financières directes sur votre coût de travaux TTC**
- Des **déductions fiscales** allant jusqu'à **85%** de vos revenus locatifs

Besoin d'être accompagné dans la gestion de votre bien réhabilité ?

Vous choisissez votre locataire. Néanmoins si vous en ressentez le besoin, nous vous orientons vers des dispositifs appropriés pour louer en toute sécurité et pérenniser votre investissement :

- **des loyers garantis**
- **un entretien du bien**
- **des déductions fiscales majorées**

Opération 100% gagnante

Bénéficiez d'un accompagnement gratuit et personnalisé :

- **Assistance complète sur le projet de travaux** : étude de faisabilité, conseils sur les travaux les plus efficaces, estimations du coût des travaux,...
- **Accompagnement financier personnalisé** : simulations financières, calcul amortissement et rentabilité, avantages fiscaux,...
- **Informations sur la gestion de votre bien réhabilité si vous le souhaitez pour un investissement sécurisé**

Copropriétaire d'un logement dans une copropriété « non organisée » ?

La CAD met en place des aides financières dédiées et un accompagnement personnalisé pour accompagner votre copropriété dans son organisation. Notre objectif ? Vous permettre d'aborder plus sereinement la réalisation de travaux en parties communes.



CONTACTS

- ⌚ Du lundi au vendredi de 9h à 17h ☎ 0805 69 23 29 📩 pig-cad@citemetrie.fr
📍 4 avenue Lazare Carnot - 83300 DRAGUIGNAN 🌐 www.habiter-mieux-en-dracenie.fr

Permanences en communes

Ampus, Bargemon, Callas, Flayosc, La Bastide, Le Muy, Les Arcs-sur-Argens, Lorgues, Vidauban, Saint-Antonin du Var, Salernes, Sillans-la-Cascade

DRACÉNIE L'AVENIR S'OFFRE À NOUS.

AMPUS · BARGEME · BARGEMON · CALLAS · CHÂTEAUDOUBLE · CLAVIERS · COMPS-SUR-ARTUBY · DRAGUIGNAN · FIGANIÈRES · FLAYOSC · LA BASTIDE · LA MOTTE · LA ROQUE ESCIAPON · LE MUY · LES ARCS-SUR-ARGENS · LORGUES · MONTFERRAT · SALERNES · SILLANS-LA-CASCADE · SAINT-ANTONIN DU VAR · TARADEAU · TRANS-EN-PROVENCE · VIDAUBAN